



Date d'attribution : 2016-10-31
Contrat n° 35035-165058/001/CY
ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – onzième ronde de groupes de discussion

RAPPORT FINAL
novembre 2017

Ipsos, Affaires publiques

1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : 613.241.5802
Télécopieur : 613.248.7981
www.ipsos.ca

« This report is also available in English »



Table des matières

1 Résumé1	
Contexte et objectifs.....	1
Aperçu de la méthode.....	2
2 Conclusions détaillées	7
Thèmes abordés.....	7
Mesures prises par le gouvernement.....	7
Les nouvelles du gouvernement du Canada	8
Un Canada créatif	8
Les évaluations environnementales.....	11
Le Programme de coordination de l’image de marque	14
Les zones extracôtières protégées	15
La salmoniculture à enclos ouvert.....	15
La Stratégie en matière de saine alimentation	16
Le contrôle des armes à feu	19
L’immigration	20
Les voitures électriques.....	20
3. Annexes	22
Annexe A. Méthodologie de recherche	22
Annexe B. Guide de recrutement français.....	24
Annexe C. Guide de discussion français	29



Déclaration de neutralité politique

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Ipsos, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution des marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, sur les préférences de partis politiques, sur les positions vis-à-vis de l'électorat ou sur l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Mike Colledge
Président
Ipsos, Affaires publiques

1 Résumé

Contexte et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est l'organisme central de la fonction publique qui appuie le premier ministre, ainsi que le Cabinet et ses structures décisionnelles, de façon impartiale. Dirigé par la greffière du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP réunit des avis et des renseignements stratégiques objectifs et de qualité pour appuyer le premier ministre et le Cabinet, y compris de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications gouvernementales et à établir les grands thèmes et messages de communication du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour s'acquitter de son mandat, le BCP a exigé un cycle permanent de collecte de données qualitatives afin de s'assurer qu'il dispose de représentations à jour des opinions des Canadiens sur les enjeux macro-économiques qui intéressent le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce qui devrait être les priorités du gouvernement. De plus, la recherche sur l'opinion publique permet au gouvernement du Canada de mieux comprendre les nouvelles tendances et de mesurer le point de vue des Canadiens sur les principaux enjeux nationaux et initiatives stratégiques.

Par un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une solide compréhension des points de vue des Canadiens en ce qui a trait aux enjeux les plus importants auxquels fait face le pays; leur perception de la meilleure façon dont le gouvernement fédéral peut régler ces problèmes; les attentes relatives aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et des perspectives sur la façon dont le gouvernement peut communiquer le plus efficacement possible ses efforts pour faire face aux enjeux émergents. Ce type de recherche aide à éclairer l'élaboration de messages, de produits et de tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. Elle permet aussi au gouvernement du Canada d'élaborer et de peaufiner des activités de communication pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens au moyen de renseignements à jour et faciles à comprendre, en temps opportun, et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines requis.

Cette onzième vague de recherches qualitatives visait à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et domaines stratégiques importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux abordés, différents d'un endroit à l'autre, étaient les suivants. Voici quelques exemples de sujets couverts :

- les mesures du gouvernement du Canada
- un Canada créatif
- l'évaluation de l'environnement
- les zones extracôtières protégées
- La stratégie en matière de saine alimentation
- le contrôle des armes à feu
- l'immigration
- les voitures électriques

Aperçu de la méthode

Cette vague de recherche qualitative comprenait une série de 14 séances de discussion avec des participants canadiens âgés de 20 ans et plus, réalisées du 7 au 23 novembre 2017. Les séances ont toutes duré environ deux heures et se sont déroulées en soirée, la première séance dans chaque ville a débuté à 17 h 30 et la deuxième à 19 h 30. Ces séances ont eu lieu aux endroits suivants :

- le 7 novembre – Halifax
- le 9 novembre – Montréal
- le 14 novembre – North York
- le 22 novembre – Drummondville
- le 23 novembre – Peterborough
- le 27 novembre – Victoria
- le 29 novembre – Saskatoon

Au total, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin de veiller à ce qu'au moins huit à dix participants y assistent. En tout, 125 personnes ont participé aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir assisté aux séances des groupes de discussion. Le questionnaire de sélection a permis de s'assurer que les participants constituaient un échantillon représentatif de la population générale, avec une bonne diversité quant au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité et au revenu, ainsi que la composition du ménage. D'autres détails d'ordre méthodologique, y compris le questionnaire de recrutement détaillé, se trouvent en annexe du présent rapport.

Cette onzième vague de recherche fait partie d'un projet de recherche qualitative continue qui comprendra un total de 144 groupes de discussion qui se tiendront en plusieurs fois au cours de l'année civile 2017, avec l'option de renouveler le cycle de recherche pendant deux autres années. Le montant du contrat pour ce projet de recherche pour l'année civile 2017 est de 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales conclusions

Nouvelles du gouvernement du Canada - Bombardier

On a demandé aux participants de North York et de Montréal s'ils avaient entendu quelque chose dans l'actualité au sujet de Bombardier. Les participants de Montréal ont démontré qu'ils avaient une plus grande connaissance de la question que leurs homologues de North York. Les participants des deux villes semblaient reconnaître avec hésitation que, dans l'ensemble, l'entente C-Series avec Airbus était une bonne décision à la lumière des mesures prises par l'Administration du commerce international du département du Commerce des États-Unis. Les préoccupations des participants avaient tendance à mettre l'accent sur la préservation des emplois, certains se demandant si cette entente finirait par amener Airbus à déménager ses opérations ailleurs. Les participants de Montréal ont exprimé des préoccupations quant à la fermeture de l'usine régionale de production et aux incidences que cela aurait sur les emplois. Dans la plupart des cas, ceux de North York ont déclaré que l'accord avait été conclu pour régler la question des tarifs douaniers mis en place par les États-Unis.

Un Canada créatif

Les participants n'avaient pas entendu parler d'« un Canada créatif », mais ils connaissaient le volet Netflix de l'initiative. À l'extérieur du Québec, beaucoup ont aimé cette entente, car elle entraînerait un financement accru du contenu canadien. Ils estimaient que cela pouvait créer des emplois locaux et encourager les productions locales. Ils estimaient que l'investissement stimulerait l'industrie du divertissement et les secteurs qui l'appuient, créant des emplois locaux et ayant une incidence économique globale positive. Ceux qui sont moins réceptifs à ce nouveau cadre stratégique ont le plus souvent dit qu'il leur semblait injuste et qu'il créait un mauvais précédent pour d'autres types d'entreprises semblables qui exigeraient un traitement semblable à l'avenir. Ces participants s'inquiétaient également de l'incidence éventuelle de cet accord sur les entreprises locales qui ne bénéficient pas d'un traitement semblable. Ceux qui s'opposaient à l'entente avec Netflix étaient généralement d'avis que Netflix aurait beaucoup investi au Canada, peu importe l'entente, pour assurer sa part de marché. Certains participants francophones, particulièrement à Montréal, se sont également demandé si Netflix investirait effectivement dans le contenu français compte tenu de la taille relative du marché francophone.

Les évaluations environnementales

La plupart n'étaient pas au courant de ce qui s'était passé pendant une évaluation environnementale, mais pensaient qu'il pourrait s'agir d'activités comme la consultation de scientifiques, des analyses de coûts et une évaluation des risques pour l'environnement local. Certains pensaient que les motifs politiques pourraient être pris en considération, et les gens de Montréal estimaient que ce facteur, ainsi que le coût, étaient les facteurs les plus influents. Les participants étaient d'avis que les évaluations environnementales consistaient probablement à solliciter les commentaires de divers intervenants, des collectivités locales, des groupes autochtones, des tribunaux, des entreprises et de tous les paliers de gouvernement. Les participants supposaient qu'en matière d'évaluation environnementale, les décisions définitives étaient prises par le gouvernement fédéral.

À la question de savoir s'il y avait des changements à apporter au processus actuel, beaucoup étaient d'avis qu'une plus large consultation publique et une transparence accrue du processus d'évaluation s'avéreraient bénéfiques. Au cours d'un exercice portant sur les principaux facteurs à prendre en considération dans le cadre d'une évaluation environnementale, les participants ont souvent mis l'accent sur la viabilité à long terme des projets et sur les incidences potentielles sur la santé qu'ils pourraient avoir sur les Canadiens comme facteurs déterminants clés à prendre en considération.

Enfin, une liste a été fournie aux participants et on leur a demandé de choisir les facteurs les plus importants pendant le processus d'évaluation environnementale. Les *incidences indirectes sur l'environnement et la santé des projets, et non seulement de leur incidence directe, et rendre le processus plus transparent* sont les facteurs qui ont été les plus choisis.

Les communications officielles du gouvernement

Des groupes de Victoria, Saskatoon et Drummondville ont participé à une discussion sur les communications officielles du gouvernement. Presque tous les participants ont reconnu le logo du gouvernement du Canada, disant qu'il évoque des sentiments de fierté et de patriotisme. Parmi les autres façons dont les participants ont pu reconnaître les communications du gouvernement du Canada, mentionnons l'inclusion de « .gc.ca » dans une adresse URL, le symbole officiel sur le courrier reçu du gouvernement du Canada, notamment les enveloppes brunes, et la tonalité à la fin de toute communication audio. Le logo a été considéré comme une marque par le gouvernement du Canada, ce qui a accru la confiance que l'information fournie avec le logo était crédible.

Les zones extracôtières protégées

Zone de protection des habitats marins et *zone de conservation des habitats marins* sont les deux appellations qui ont été le plus souvent choisies par les participants. Ces deux options ont été choisies comme étant « marines » et représentaient la protection de l'ensemble de l'écosystème plutôt que seulement celle de la population des poissons. Ceux qui préféraient *zone de protection des habitats marins* disaient apprécier l'aspect autoritaire et ferme du terme « protection », tandis que ceux qui préféraient *zone de conservation des habitats marins* estimaient que le terme « conservation » sous-entendait une réadaptation active. Le titre *refuge pour l'habitat du poisson* n'était pas bien compris. *Zone désignée pour la protection de l'habitat du poisson* était perçu comme étant trop long et impliquait la protection d'un espace particulier plutôt que de l'écosystème global.

La salmoniculture à enclos ouvert

La plupart des participants avaient entendu parler et aimaient l'idée des salmonicoles, mais peu avaient entendu parler des salmonicultures à enclos ouvert. Ceux qui en avaient entendu parler n'étaient pas certains de la durabilité de la pratique, quelques participants ont émis des commentaires sur le pou du poisson. À la lecture d'une liste de critiques, les participants étaient surtout préoccupés par les déchets déposés dans l'eau et leur incidence éventuelle sur l'écosystème environnant, ainsi que par le risque de transmission de maladies aux populations de saumon sauvage. Lorsqu'on leur a demandé, les participants ont répondu être d'avis que la salmoniculture terrestre aiderait à protéger l'écosystème marin. Cependant, certains s'interrogeaient sur le coût pour les pisciculteurs et sur l'incidence que cela

pourrait avoir sur l'industrie. Certains ont suggéré une subvention gouvernementale pour ceux qui font la transition vers la salmoniculture terrestre.

La stratégie en matière de saine alimentation

Pour encourager des habitudes alimentaires saines, les participants de Montréal, de Peterborough et de Saskatoon ont dit que le gouvernement fédéral pourrait en faire plus, notamment en prenant des mesures pour réduire le prix des aliments sains et en faisant la promotion d'une alimentation saine au moyen d'initiatives d'éducation du public. La plupart d'entre eux ont fait référence à l'étiquette de la valeur nutritive lorsqu'ils font des choix alimentaires et ont accueilli favorablement l'idée d'apposer des étiquettes de mise en garde obligatoires sur les aliments, car l'information figurant sur ces étiquettes est utile pour les consommateurs.

On a ensuite présenté aux participants 8 étiquettes de mise en garde possibles et on leur a demandé de choisir la meilleure selon eux. Il n'y avait pas de consensus clair parmi les groupes, bien que les quatre principaux choix aient été les suivants.



Les participants trouvaient que les étiquettes étaient faciles à lire et faisaient en sorte que les gens s'arrêtaient, réfléchissaient et cherchaient plus d'information. Les participants de Saskatoon estimaient que l'étiquette 1 était une étiquette informative plutôt qu'une étiquette de mise en garde, tandis que ceux de Montréal pensaient qu'elle pourrait remplacer une étiquette de nutrition, car elle était déjà informative.

Lorsqu'on leur a demandé si les étiquettes pourraient cibler injustement les aliments riches en gras, en sucre ou en sodium, mais qui contiennent aussi des nutriments sains, la plupart ont convenu qu'ils utiliseraient les étiquettes comme système de classement plutôt que comme moyen de prendre des décisions d'achat finales. Certains étaient d'avis qu'il était injuste qu'un produit manifestement mauvais pour la santé puisse avoir un avertissement semblable à un autre produit ayant une meilleure valeur nutritive. Dans l'ensemble, les participants étaient d'accord pour dire que si c'était dans le produit, l'ingrédient devrait être déclaré, et le consommateur devrait décider ce qu'il juge être le mieux.

L'interdiction de la publicité destinée aux enfants était considérée par la plupart comme une bonne chose, bien qu'il y ait eu beaucoup moins d'appui pour l'interdiction de la publicité lors d'événements et d'activités sportives pour les enfants. Beaucoup étaient d'avis que les effets positifs de l'activité physique, rendus possibles par le parrainage, l'emportaient sur l'incidence de la publicité. Un certain nombre de participants ont indiqué qu'il appartenait aux parents de sensibiliser les enfants à une alimentation saine et de refuser de leur demander d'acheter un aliment qui est mauvais pour eux. Lorsqu'on les a interrogés au sujet d'une fourchette d'âge pour cette interdiction hypothétique, ceux de Saskatoon ont suggéré entre 11 et 13 ans, tandis que ceux de Montréal et de Peterborough disaient plutôt ceux d'âge secondaire (moins de 18 ans).

Le contrôle des armes à feu

La plupart des participants de Peterborough, Drummondville et Saskatoon ne se préoccupaient pas des lois sur le contrôle des armes à feu au Canada, et ils ont souvent fait remarquer qu'il s'agissait d'une question plus importante aux États-Unis. Ceux qui disaient s'en préoccuper estimaient que la violence armée était un problème dans les grands centres urbains, mais la plupart des Canadiens ordinaires n'étaient pas touchés.

Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que les lois actuelles sur le contrôle des armes à feu étaient efficaces et qu'aucun changement important n'était nécessaire. Lorsqu'on leur a présenté une liste de mesures possibles de contrôle des armes à feu, les participants estimaient que toutes étaient raisonnables et certains ont été surpris qu'elles ne soient pas déjà en place au Canada. Dans l'ensemble, les participants ne voyaient pas l'inconvénient d'appliquer de telles mesures.

L'immigration

Les participants de North York avaient une connaissance mitigée des catégories d'immigrants actuelles. De même, il n'y avait pas de consensus clair entre les participants sur les frais pour chaque catégorie d'immigrants. Les participants ont reçu le barème de droits actuel et ont ensuite été interrogés sur l'idée d'une augmentation de 150 \$ pour la catégorie du regroupement familial et les travailleurs qualifiés et d'une augmentation de 300 \$ pour la catégorie des gens d'affaires. Encore une fois, les réactions des participants étaient mitigées. Dans l'ensemble, les participants étaient à l'aise avec une augmentation pour les immigrants de la catégorie des gens d'affaires, mais certains étaient d'avis que si le Canada avait besoin de leurs compétences, il ne faudrait pas ajouter d'autres obstacles au processus d'entrée. Ceux qui n'étaient pas en faveur de l'augmentation des frais ont dit le plus souvent que le coût de la réinstallation au Canada, ainsi que le fardeau financier des familles pour subvenir aux besoins de leurs proches étaient suffisants. Cependant, lorsqu'on leur a demandé si des frais accrus pourraient aider à soutenir un plus grand nombre d'immigrants et permettre des délais de traitement plus rapides, la plupart étaient d'accord avec cette justification d'une augmentation des frais.

Les voitures électriques

Les gens de Halifax et de Peterborough ont participé à une discussion sur les voitures électriques. Aucun des participants de ces groupes n'était propriétaire d'une voiture électrique, la plupart ont donné comme raison le coût d'achat élevé des véhicules électriques et l'absence de bornes de recharge. On a ensuite demandé aux participants ce qu'ils pensaient des initiatives éventuelles du gouvernement fédéral visant à encourager les Canadiens à envisager l'utilisation de véhicules électriques, notamment l'amélioration des infrastructures pour voitures électriques, comme la construction de nouvelles bornes de recharge, l'établissement d'une cible à long terme pour l'interdiction de la vente de voitures à essence et un remboursement de la TPS lors de l'achat de voitures électriques. Selon les participants, il serait probablement plus utile de prendre des mesures pour améliorer l'infrastructure, bien que beaucoup se soient interrogés sur l'aspect pratique de la mise en œuvre de tels programmes. Une date d'élimination progressive a reçu un appui tiède. Ceux qui pensaient que c'était une bonne idée étaient d'avis que, si on leur donnait un préavis suffisant, cela pourrait fonctionner; ces participants ont souvent affirmé que le processus serait très lent, et la plupart présumaient que le gouvernement appuierait la transition de l'industrie pétrolière et gazière. Ceux qui s'opposaient à l'élimination progressive des

véhicules à essence estimaient soit que le gouvernement outrepassait ses pouvoirs, soit qu'il n'était tout simplement pas pratique de mettre un frein à cette mesure. Le remboursement de la TPS a suscité des réactions mitigées – les participants ont d'abord demandé en quoi cela profiterait à ceux qui ne peuvent tout simplement pas se permettre le prix de l'autocollant associé à un véhicule électrique. Les participants étaient plus réceptifs à l'option de remboursement de la TPS si elle s'appliquait aux véhicules d'un certain prix, car cela pourrait profiter à une plus grande partie de la population. De nombreux participants étaient d'avis que le passage aux voitures électriques était inévitable et faisait partie de l'évolution du transport, un peu comme le passage du cheval au moteur à combustion.

Remarque sur l'interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d'opinions et d'interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'elles ne sont pas statistiquement prévisibles.

La recherche effectuée par les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement vise à fournir une meilleure compréhension des points de vue des participants, ce qui vient souvent compléter les résultats quantitatifs recueillis dans le cadre d'une enquête. Les discussions permettent d'approfondir des questions clés qui ne peuvent être examinées de façon aussi détaillée avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le rôle du Bureau du Conseil privé afin qu'il puisse conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

2 Conclusions détaillées

Cette section du rapport présente les conclusions détaillées de seize groupes de discussion tenus à huit endroits différents au Canada. La section est organisée par thème, afin de mieux refléter les diverses discussions tenues d'un endroit à l'autre. Le guide de l'animateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre afin de cibler divers domaines. Chaque itération du guide de l'animateur se trouve dans les annexes.

Thèmes abordés

Mesures prises par le gouvernement

On a demandé aux participants de décrire ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada. Les thèmes mentionnés spontanément couvraient un vaste éventail de sujets, dont :

- les allègements fiscaux aux petites entreprises
- les initiatives pour les jeunes sans-abri
- les prestations d'invalidité
- la légalisation du cannabis
- les négociations de l'ALENA
- la pénurie de professionnels
- le secteur de l'automobile
- le bois d'œuvre résineux
- le jour du Souvenir
- le voyage du premier ministre aux Philippines
- l'augmentation du nombre d'immigrants
- la prolongation du congé de maternité
- les prêts hypothécaires
- l'approvisionnement en eau potable dans les réserves
- la stratégie nationale en matière de logement
- le système de paye Phénix
- les excuses aux survivants des pensionnats
- l'allocation canadienne pour enfants
- la Protection de l'Arctique
- le retour des membres de l'État islamique
- les Paradise Papers
- les demandeurs d'asile

Voici quelques exemples de sujets abordés dans les groupes de discussion :

- les mesures du gouvernement du Canada
- un Canada créatif
- les évaluations environnementales
- les communications officielles du gouvernement
- les zones extracôtières protégées
- la salmoniculture à enclos ouvert
- la stratégie en matière de saine alimentation
- le contrôle des armes à feu
- l'immigration
- les voitures électriques

Les nouvelles du gouvernement du Canada

On a demandé aux participants de North York et de Montréal s'ils avaient entendu quelque chose dans les nouvelles au sujet de Bombardier. Les participants de Montréal ont démontré qu'ils connaissaient mieux ce dossier que leurs homologues de North York. Les participants des deux villes avaient tendance à reconnaître avec hésitation que, dans l'ensemble, l'entente sur la C-Series avec Airbus était une bonne décision à la lumière des mesures prises par l'Administration du commerce international du département du Commerce des États-Unis. Les préoccupations des participants avaient tendance à mettre l'accent sur la préservation des emplois, certains se demandant si cette entente finirait par amener Airbus à déménager ses opérations ailleurs. Les participants de Montréal ont exprimé des préoccupations quant à la fermeture de l'usine régionale de production et aux incidences que cela aurait sur les emplois. Dans la plupart des cas, ceux de North York ont déclaré que l'accord avait été conclu pour régler la question des droits de douane sur le commerce en attendant la mise en place des tarifs commerciaux par les États-Unis.

Un Canada créatif

On a demandé aux participants de North York, Halifax, Montréal et Drummondville de discuter de l'initiative Un Canada créatif. Les participants n'avaient pas entendu parler de cette initiative. Lorsqu'on leur a demandé des renseignements généraux sur l'initiative, certains ont dit se rappeler avoir vu quelque chose en ligne ou dans les nouvelles au sujet du volet Netflix. Les groupes du Québec étaient beaucoup plus informés sur cette initiative que les participants à d'autres endroits. Certains (principalement à North York et à Halifax) étaient d'avis que cette initiative encouragerait la production de contenu canadien original et offrirait plus de possibilités d'emploi aux personnes qui travaillent dans des secteurs connexes de l'économie. Plusieurs participants à North York et à Halifax avaient hâte de pouvoir accéder à davantage de contenu canadien sur Netflix, et certains ont affirmé qu'à l'heure actuelle, la disponibilité de ce contenu était souvent limitée par rapport à celui qui est produit par la SRC. Selon ces participants, un plus grand nombre de plateformes de contenu canadien se traduirait par plus de possibilités de faire croître la culture canadienne et de renforcer l'identité canadienne.

Certains participants de Montréal et de Drummondville étaient moins favorables à cette initiative que leurs homologues de Halifax et de North York. Alors que certains se demandaient quelle serait l'incidence réelle de cette initiative sur les entreprises locales et les économies locales, d'autres doutaient que cette initiative entraîne vraiment des investissements plus importants dans le contenu canadien de langue française. Selon ces participants, Netflix se concentrerait sur l'augmentation de ses revenus, et le contenu en français rapporterait probablement moins de profits puisqu'il y aurait moins de débouchés pour ces productions.

Il y en avait cependant qui estimaient que l'incidence économique réelle de l'investissement serait probablement supérieure aux 500 millions de dollars proposés. Toujours selon ces participants, les secteurs qui soutiennent l'industrie culturelle, comme le secteur hôtelier et le secteur technologique, bénéficieraient d'un effet d'entraînement grâce à ces investissements. Cela aurait à son tour des effets

positifs dans les localités où les productions auraient lieu, en créant des emplois pour ceux qui travaillent dans ce secteur et pour ceux qui travaillent dans les secteurs connexes qui soutiennent ces productions culturelles.

Les priorités du gouvernement

Ensuite, on a demandé aux participants de choisir ce qui, selon eux, devrait être la priorité absolue à partir d'une liste fournie. Les priorités formulées étaient les suivantes : *protéger et promouvoir nos histoires et notre culture, promouvoir notre contenu culturel chez nous pour assurer un marché intérieur fort, et promouvoir notre contenu culturel à l'étranger pour qu'il puisse conquérir de nouveaux marchés.*

La *protection et la promotion de nos histoires et de notre culture* étaient souvent favorisées par les participants, car elles impliquaient la protection et la préservation du contenu canadien pour les générations futures. Certains étaient également d'avis que le renforcement du contenu canadien le rendrait plus concurrentiel sur le marché international. Bien que cela ait semblé un peu cliché pour certains, d'autres l'ont vu dans le contexte de la mise en valeur de tout le Canada et de la promotion de la diversité de notre pays.

Promouvoir notre contenu culturel chez nous pour assurer un marché intérieur fort. Les participants qui étaient en faveur de cette option étaient d'avis que le développement d'un secteur culturel fort contribuait également au développement économique global du Canada. Les participants ont aussi aimé cette option, car la « promotion » englobait des activités plus proactives que la « protection ».

Les participants étaient d'avis qu'il était essentiel de développer un secteur culturel fort à l'intérieur du pays. En renforçant d'abord le marché intérieur, les participants étaient d'avis que le contenu canadien aurait de meilleures chances de réussir sur la scène internationale. À Montréal, la promotion de la culture à l'échelle nationale était particulièrement importante. De nombreux participants se sont demandé si les productions du Québec de langue française pourraient percer à l'échelle internationale. Pour ces participants, cela soulignait l'importance de s'assurer que les gens du Canada et du Québec continuent de consommer les productions locales; sinon, elles seraient probablement destinées à disparaître.

Promouvoir notre contenu culturel à l'étranger afin qu'il puisse atteindre de nouveaux marchés. Cette priorité semblait moins intéresser les participants. Beaucoup étaient d'avis que l'accent devrait être mis d'abord et avant tout sur la solidité du marché intérieur et que cela créerait les conditions nécessaires pour que nos produits puissent conquérir par la suite de nouveaux marchés. Il y en avait aussi, surtout à Montréal, qui étaient très convaincus que la culture ne devrait pas être nécessairement liée à la rentabilité.

Les mesures prises par le gouvernement

Ensuite, les participants ont participé à un exercice sur les éventuelles mesures gouvernementales qui appuient le secteur culturel. On leur a demandé de discuter de celles qui devraient être au centre des initiatives du gouvernement fédéral pour appuyer le secteur de la culture. Les mesures étaient les suivantes :

- Augmenter le financement de Radio-Canada
- Augmenter le financement accordé à Téléfilm Canada et l'Office national du film
- Augmenter le financement du Conseil des Arts du Canada
- Faire des investissements pour aider à mieux soutenir l'industrie canadienne de la musique, en se concentrant sur les artistes francophones
- Augmenter le financement des grands festivals et événements artistiques pour promouvoir nos artistes au Canada
- Promouvoir le contenu canadien à l'échelle internationale dans les festivals et les salons, pour aider les créateurs de contenu canadien à vendre leurs produits à l'étranger
- Encourager les investisseurs internationaux à financer des projets culturels canadiens
- Accroître le financement du Fonds des médias du Canada qui appuie directement les écrivains, les producteurs, les acteurs, les directeurs et les techniciens des émissions de télévision canadiennes
- Promouvoir la neutralité du réseau, encourager les autres pays et entreprises à soutenir un Internet libre et ouvert
- Protéger l'exemption culturelle dans les accords commerciaux canadiens, y compris l'ALENA, qui permet au Canada et au Québec de restreindre l'accès des produits culturels internationaux sur les marchés locaux

Les activités les plus favorisées par les participants étaient *l'augmentation du financement du Fonds des médias du Canada, la protection de l'exemption culturelle dans les accords commerciaux canadiens, et la promotion du contenu canadien à l'échelle internationale dans les festivals et les salons*. Ces mesures ont été perçues comme des occasions de faire croître le secteur culturel au Canada et le marché du contenu canadien à l'étranger :

Augmenter le financement du Fonds des médias du Canada, qui appuie directement les scénaristes, les producteurs, les acteurs, les réalisateurs et les équipes des émissions de télévision canadiennes- Les participants étaient d'avis qu'il serait bon d'appuyer tous ceux qui participent à la production de contenu canadien. Ils étaient également d'avis que ce genre de soutien se traduirait par des retombées économiques plus importantes dans les industries connexes et dans les collectivités où se déroulent les productions.

Protéger l'exemption culturelle dans les accords commerciaux canadiens, y compris l'ALENA, qui permet au Canada et au Québec de restreindre l'accès aux produits culturels internationaux dans les marchés locaux - ceux qui étaient en faveur de cette option estimaient que la protection du marché intérieur et le soutien de sa croissance se traduiraient par une augmentation des productions canadiennes et du soutien aux producteurs canadiens.

Promouvoir le contenu canadien à l'échelle internationale dans le cadre de festivals et des salons afin d'aider les créateurs de contenu canadien à vendre leurs produits à l'échelle internationale- Cette priorité a été un point de mire pour de nombreux répondants, car elle avait le potentiel de mettre en valeur le contenu canadien sur la scène mondiale, ce qui pourrait amener des investissements internationaux

dans le secteur de la culture. De nombreux participants ont également indiqué qu'ils seraient heureux de voir le Canada promouvoir la culture et le patrimoine canadiens sur la scène mondiale.

Les réactions aux autres initiatives sont présentées ci-dessous :

Augmenter le financement de Radio-Canada - Cette option n'a été retenue dans aucune ville à l'extérieur du Québec.

Augmenter le financement de Téléfilm et de l'Office national du film - quelques participants ont choisi cette priorité parce qu'ils estimaient que le contenu produit avec ces fonds faisait la promotion des histoires de la culture canadienne et des Canadiens branchés partout au pays.

Augmenter le financement du Conseil des Arts du Canada - ceux qui ont choisi cette priorité estimaient que le Conseil des Arts du Canada n'a pas actuellement le financement nécessaire pour aider les artistes. L'augmentation de son financement permettrait au Conseil de soutenir adéquatement les programmes qu'il offre.

Faire des investissements pour aider à mieux soutenir l'industrie canadienne de la musique, en mettant l'accent sur les artistes francophones- Les participants à l'extérieur du Québec se sont demandé s'il était nécessaire de mettre l'accent sur la musique francophone puisque l'industrie était relativement petite et peut-être moins importante pour les non-francophones.

Augmenter le financement des festivals et des grands événements artistiques pour promouvoir nos artistes au Canada - Les participants qui ont choisi cette priorité estimaient qu'il s'agissait d'un moyen pratique d'appuyer directement les artistes canadiens, de promouvoir les artistes canadiens et d'attirer des investissements dans l'industrie culturelle au pays.

Encourager les investisseurs internationaux à financer des projets culturels canadiens - Les participants qui ont choisi cette option ont estimé qu'il s'agissait d'un bon point de mire pour le gouvernement fédéral, car il pourrait élargir le soutien financier à notre secteur culturel, ce qui profiterait en retour au contenu canadien. De plus, les investisseurs internationaux seraient très probablement intéressés par la promotion du contenu dans leur pays respectif, ce qui aiderait le contenu canadien à atteindre de nouveaux publics.

Promouvoir la neutralité du Net, encourager d'autres pays et entreprises à appuyer un Internet libre et ouvert - Cette priorité a été choisie par quelques personnes qui considéraient la neutralité du Net comme un moyen pour que le contenu canadien soit aussi accessible que le contenu créatif en ligne d'autres pays. D'autres n'étaient pas certains de la signification du terme « neutralité du Net » et n'avaient donc pas de commentaires.

Les évaluations environnementales

La plupart des participants n'étaient pas certains de connaître les détails exacts du processus d'évaluation environnementale au Canada, bien que de nombreux participants aient proposé des idées. Certains ont deviné qu'il s'agissait peut-être de protéger l'environnement, dans le cas de projets comme les oléoducs et les gazoducs ou les grands projets hydroélectriques, par exemple, tandis que d'autres ont

comparé les évaluations environnementales à une évaluation des risques et des avantages avant l’approbation des grands projets. Lorsqu’on leur posait des questions sur les types d’activités considérées comme des projets majeurs, les participants avaient tendance à faire référence à des choses comme les pipelines, les sables bitumineux, les projets hydroélectriques, les ponts, les parcs éoliens, les barrages et, dans certains cas, les grands projets urbains.

On a également demandé aux participants de décrire la structure du processus actuel d’évaluation environnementale. Encore une fois, la plupart d’entre eux se sont empressés de dire qu’ils ne comprenaient pas clairement le processus, mais ils se sont aventurés à supposer qu’il inclurait des choses comme la consultation d’experts clés en la matière comme des scientifiques, des chercheurs et des universitaires, l’évaluation des risques pour l’environnement local, l’analyse des avantages économiques et l’analyse des coûts. Des groupes de participants de Victoria ont suggéré que le système judiciaire, les entreprises et les gouvernements aient tous leur mot à dire dans une décision. À la fin, les participants étaient d’avis qu’une fois ces renseignements recueillis, il reviendra au gouvernement fédéral de prendre la décision définitive de donner suite ou non à un projet. Quelques participants se demandaient si des facteurs politiques pouvaient également être pris en considération au moment de prendre des décisions, mais les groupes étaient largement divisés à ce sujet.

Il est à noter qu’il y avait beaucoup de cynisme à Montréal au sujet du processus d’évaluation environnementale. Certains ne croyaient pas que le gouvernement effectuait des évaluations environnementales sérieuses, tandis que d’autres étaient d’avis que les considérations économiques ou financières étaient actuellement beaucoup plus importantes pour les décideurs que les préoccupations environnementales lorsque de grands projets étaient évalués.

On a ensuite demandé aux participants s’ils estimaient qu’il fallait modifier le processus actuel. Beaucoup ont affirmé que le processus pourrait être plus rigoureux et que tous les groupes concernés, y compris le public local, devraient être consultés pour assurer la transparence. Certains ont aussi souligné qu’un processus plus rigoureux signifierait nécessairement que moins de projets seraient approuvés, compte tenu du temps nécessaire pour assurer une diligence raisonnable lors de l’évaluation de chaque projet et de la nécessité de veiller à ce que l’équipe d’évaluation ne soit pas trop dispersée.

Lorsqu’on a demandé expressément aux participants d’être unanimes, l’industrie ne devrait pas être laissée à elle-même pour effectuer des évaluations environnementales. Tous ont convenu qu’on ne pouvait pas faire confiance à l’industrie pour soupeser équitablement tous les facteurs à prendre en considération, car ils mettraient l’accent sur l’efficacité plutôt que sur la protection de l’environnement.

À la fin de la discussion, les participants ont conclu que, lors de la réalisation des évaluations environnementales, les facteurs à prendre en considération sont les suivants : l’incidence sur l’environnement, la santé de la collectivité, l’incidence sur l’économie locale, ainsi que l’incidence à long terme du projet.

Exercice de classement

On a également demandé aux participants de faire un exercice de classement des facteurs qui devraient être pris en considération selon eux. Les facteurs retenus étaient les suivants :

- les retombées économiques au Canada
- le nombre d'emplois créés au Canada
- les incidences sur l'environnement local
- les émissions de gaz à effet de serre produites
- les incidences sur la santé des Canadiens
- les opinions des groupes autochtones locaux
- les opinions des populations locales
- la durabilité à long terme.

La durabilité à long terme a été choisie le plus souvent par les participants, car elle semblait être le choix logique. Les projets approuvés devraient être fonctionnels pendant longtemps, de sorte que les participants ont estimé qu'il était important de s'assurer que les projets approuvés puissent résister à une utilisation à long terme. Lorsqu'ils ont discuté de ce facteur, les participants ont souvent cité d'autres pays qui ont des problèmes environnementaux parce qu'ils ont négligé l'incidence à long terme d'un projet.

Les incidences sur la santé des Canadiens était également le meilleur choix, encore une fois parce que cela semblait logique. Il était logique pour les participants de veiller à ce que les projets n'aient pas d'effets négatifs sur la santé. Plus précisément, les participants ont discuté de l'incidence des émissions de gaz à effet de serre sur la santé.

Les autres choix parmi les meilleurs étaient *les opinions des groupes autochtones locaux* sur les incidences éventuelles des projets sur leurs collectivités, *les incidences économiques au Canada* et *le nombre d'emplois créés au Canada* qui auraient des incidences sur le revenu des Canadiens.

Pour clore cette discussion sur l'évaluation environnementale, on a demandé aux participants de prendre en considération les facteurs les plus importants pendant le processus d'évaluation environnementale, à partir d'une liste fournie. Les facteurs étaient les suivants :

- Tenir compte des incidences indirectes sur l'environnement et la santé des projets, et non seulement de leurs incidences directes
- Rendre le système plus efficace et éliminer le double emploi en créant un seul organisme d'évaluation
- Apporter plus de cohérence au processus et aux critères d'approbation des projets
- Fournir des décisions plus rapides et des délais plus prévisibles
- Encourager une plus grande participation du public
- Rendre le processus plus transparent
- Démarrer le processus plus tôt afin que les projets puissent être modifiés en cas de problèmes

Tenir compte des effets indirects sur l'environnement et la santé, rendre le processus plus transparent, commencer le processus plus tôt ... , et uniformiser davantage le processus ... ont été choisis comme principaux facteurs pour les participants.

Tenir compte des incidences indirectes sur l'environnement et la santé des projets et non seulement de leurs incidences directes- Les participants étaient d'avis que les incidences indirectes d'un projet devraient être prises en compte autant que les incidences directes, car ils peuvent aussi avoir des conséquences réelles sur l'environnement et la santé.

Rendre le processus plus transparent- Les participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'un facteur important à prendre en considération puisqu'il permettait aux personnes concernées et touchées par le projet, y compris celles de la collectivité, d'être informées du processus.

Démarrer le processus plus tôt, afin que les projets puissent être modifiés en cas de problèmes- De nombreux participants ont affirmé que l'accent mis sur ce facteur ferait en sorte que les projets ne soient pas réalisés à la hâte et que des erreurs pourraient être évitées. Les participants ont fait remarquer que cela pourrait également signifier un processus global plus rapide, avec moins de problèmes pendant la mise en œuvre.

Le Programme de coordination de l'image de marque

Des groupes de participants de Victoria, Saskatoon et Drummondville ont participé à une brève discussion sur les communications du gouvernement du Canada. On a d'abord demandé aux participants comment ils savaient si les communications provenaient du gouvernement. Les participants ont mentionné le plus souvent que la présence du logo du gouvernement du Canada avec le drapeau était la meilleure façon de reconnaître les communications du gouvernement du Canada. De plus, les participants de Victoria et de Saskatoon ont souvent ajouté que les communications du gouvernement fédéral apparaissaient toujours dans les deux langues officielles du Canada. Dans le cas des communications en ligne, les participants ont dit avoir vérifié si l'URL contenait « .gc.ca », tandis que dans le cas de la correspondance par la poste, les participants ont cherché les enveloppes brunes typiques du gouvernement du Canada affichant le logo. Pour les messages audio comme les publicités en ligne, à la télévision ou à la radio, les participants ont reconnu la capsule sonore du gouvernement du Canada à la fin du message. Les participants avaient vu le logo sur la correspondance reçue du gouvernement, des aéronefs gouvernementaux, des édifices gouvernementaux et des parcs nationaux, pour n'en nommer que quelques-uns.

Lorsqu'on a montré le mot-symbole « Canada », presque tous les participants l'ont associé au gouvernement du Canada. Dans l'ensemble, cela a suscité des sentiments positifs. Certains ont dit que le symbole suscitait un sentiment de fierté et de patriotisme pour le Canada et que le logo représentait un Canada fort. D'autres ont parlé de la crédibilité intrinsèque et de la nature officielle attribuée aux documents ou à l'information où ce logo apparaît.

Lorsqu'on leur a demandé pourquoi le gouvernement du Canada utiliserait un tel symbole, beaucoup ont répondu qu'il s'agissait d'avoir une image ou une marque uniforme, en utilisant un logo facile à

reconnaître, et qu'il était facile de l'associer au Canada et au gouvernement. Pour les participants, cela a rendu le message cohérent et accessible, en plus d'accroître la confiance que l'information était crédible.

Les zones extracôtières protégées

On a demandé aux participants de Victoria et d'Halifax de discuter des zones de protection extracôtières et de choisir des appellations pour ces types de zones. Les appellations suggérées étaient les suivantes : *zone de conservation des habitats*, *zone de conservation des habitats marins*, *zone de conservation des habitats de poissons*, *refuge pour l'habitat du poisson* et *zone désignée pour la protection de l'habitat du poisson*.

La plupart des participants ont choisi *zone de protection des habitats marins* en premier lieu et *zone de conservation des habitats marins* en deuxième lieu. Ils ont dit préférer ces appellations parce que le milieu marin englobait l'ensemble de l'écosystème, et ils estimaient qu'il était important de protéger l'ensemble de l'écosystème naturel, y compris les récifs coralliens. Le terme « protection » était plus apprécié que « conservation » parce qu'ils le trouvaient plus autoritaire et ferme. Ceux qui ont choisi *zone de conservation des habitats marins* estimaient que le terme « conservation » sous-entendait une réadaptation active et la préservation de ce qui reste. Quelques participants de Halifax ont préféré l'appellation *zone de conservation de l'habitat du poisson*, parce qu'elle ciblait spécifiquement la population qui avait le plus besoin de conservation et qu'ils estimaient que le terme « marin » était trop général.

Les autres appellations vérifiées ont suscité très peu d'intérêt chez les participants aux groupes de discussion des deux endroits. *Refuge de l'habitat du poisson* était considéré comme étant trop spécifique et mal compris, et *zone désignée pour la protection de l'habitat du poisson* était trop long ou trop verbeux, et laissait entendre que la protection se limiterait au poisson et à l'habitat plutôt qu'à un écosystème entier ou à d'autres espèces.

La salmoniculture à enclos ouvert

Les participants de Victoria ont également pris part à une brève discussion sur la salmoniculture à enclos ouvert. La plupart avaient entendu parler des salmonicultures et pensaient que c'était une bonne idée, mais ils ne connaissaient pas bien la salmoniculture à enclos ouvert. Dans l'ensemble, la pisciculture était considérée comme une bonne idée parce qu'elle protégeait la population des saumons sauvages. Quelques-uns s'inquiétaient de la durabilité de la salmoniculture à enclos ouvert. Quelques participants d'un groupe ont mentionné le pou du poisson et la possibilité que la maladie se propage à la population des poissons sauvages.

Les participants ont ensuite lu une liste des critiques suivantes au sujet des piscicultures à enclos ouvert et ont été invités à commenter celles qui les préoccupaient, à savoir que les déchets sont déposés dans l'océan, ce qui pourrait avoir des incidences sur l'écosystème marin qui les entoure; le saumon d'élevage peut contracter des maladies comme le pou du poisson, qui peut être transmis au saumon sauvage; ces piscicultures de saumons peuvent attirer des prédateurs comme les phoques et les otaries qui risquent de s'emmêler dans les filets. La plupart étaient d'avis qu'il s'agissait là de préoccupations valables et

craignaient surtout de nuire à l'écosystème marin et à la propagation du pou du poisson à la population des saumons sauvages.

Pour clore cette discussion, on a demandé aux participants s'ils estimaient que la pisciculture terrestre était une meilleure solution et ce qu'ils pensaient d'une loi qui obligerait les élevages à enclos ouvert à faire la transition vers l'élevage en parcs clos. Les participants étaient d'avis que cette mesure permettrait de mieux protéger les écosystèmes marins, mais qu'elle pourrait aussi avoir une incidence sur la qualité du saumon et l'industrie, et être très coûteuse pour les pisciculteurs. Pour contrer ces coûts supplémentaires, certains participants ont proposé une subvention pour les pisciculteurs qui souhaitent faire la transition vers la salmoniculture terrestre.

La Stratégie en matière de saine alimentation

À Montréal, Peterborough et Saskatoon, les groupes ont participé à une discussion sur la stratégie du gouvernement en matière de saine alimentation.

Le rôle du gouvernement pour encourager des habitudes alimentaires saines

Au départ, on a demandé aux participants de réfléchir à ce que le gouvernement du Canada devrait faire pour encourager les Canadiens à adopter des habitudes alimentaires saines. La plupart ont reconnu que le gouvernement fédéral avait effectivement un rôle à jouer et qu'il pourrait probablement en faire davantage à cet égard. Lorsqu'on leur a demandé quelles étaient les mesures précises que le gouvernement pourrait prendre, les participants ont fait un certain nombre de suggestions, y compris : des mesures pour réduire le prix des aliments sains; l'intensification des efforts visant à promouvoir de saines habitudes alimentaires, par des campagnes de sensibilisation du public axées sur la nutrition; la promotion des programmes de vie active; la sensibilisation accrue du public à la question de la taille et de la diminution des portions.

Les opinions sur l'étiquetage nutritionnel

Les participants ont ensuite reçu un exemple d'étiquette actuelle sur la valeur nutritive et on leur a demandé s'ils l'utilisaient ou non lorsqu'ils achetaient des aliments. Les participants connaissaient l'étiquette, estimaient qu'elle fournissait de l'information utile et beaucoup ont indiqué qu'ils la lisaient au moment d'acheter des aliments. Certains ont aussi dit qu'elle devenait plus facile à comprendre une fois qu'on le connaissait. Quelques participants étaient d'avis que l'information était peut-être trop détaillée, que certains termes utilisés étaient trop techniques et qu'il fallait porter une attention particulière à la taille des portions. D'autres ont fait remarquer qu'il était parfois difficile de savoir si un produit contenait trop de mauvais ingrédients à première vue – ce qui s'ajoute au fait que les consommateurs n'ont souvent pas le temps ou ne prennent pas le temps de comparer d'autres produits pour avoir une meilleure idée de la valeur nutritive.

Les opinions sur les étiquettes obligatoires

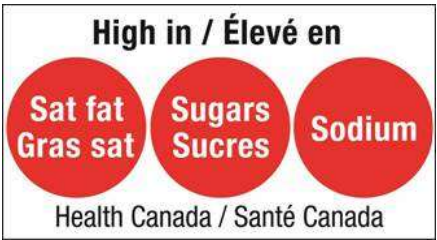
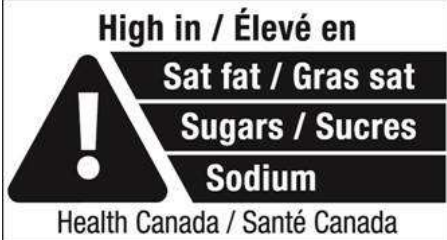


Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que ce type d'information leur était utile comme consommateurs et qu'ils étaient donc en faveur d'étiquettes de mise en garde obligatoires sur les aliments. Bien que plusieurs participants aient reconnu que les étiquettes de mise en garde ne modifieraient pas nécessairement le comportement d'achat, elles fourniraient aux consommateurs plus

d'information sur un produit et leur permettraient de prendre des décisions plus éclairées. D'autres ont laissé entendre que ces étiquettes pourraient permettre aux consommateurs de gagner du temps lorsqu'ils sont pressés. Cependant, quelques participants craignaient que le gouvernement ne dépasse les bornes, et ne semblaient donc voir aucun avantage aux étiquettes de mise en garde obligatoires. Ces personnes ont indiqué qu'elles préféreraient concentrer leurs efforts sur l'éducation et trouver des moyens de rendre les aliments sains plus abordables.

Les opinions étaient particulièrement partagées à Saskatoon, où ceux qui s'opposaient aux étiquettes obligatoires laissaient entendre que l'information fournie était déjà là, et que ce serait un programme coûteux qui entraînerait nécessairement des coûts d'emballage plus élevés pour les fabricants. De plus, certains ont simplement affirmé que les gens sont conscients de ce qui est mauvais pour eux et qu'ils ne tiendraient tout simplement pas compte de cette étiquette.

Exercice sur l'étiquetage

On a présenté aux participants 8 maquettes d'étiquettes de mise en garde possibles et on leur a demandé de choisir celle qui, selon eux, devrait être retenue. Il n'y avait pas de consensus clair entre les participants à Montréal, à Peterborough ou à Saskatoon. Dans l'ensemble, les quatre options suivantes étaient les plus susceptibles d'être choisies :

	<ul style="list-style-type: none"> • Couleur jugée plus efficace • Sous-entend « ARRÊTEZ » – intuitive, amène les gens à réfléchir avant d’acheter • Libellé facile à comprendre • Certaines préoccupations quant à l’effet que cela pourrait avoir lorsqu’on le combine à d’autres éléments visuels sur l’étiquette d’un produit.
	<ul style="list-style-type: none"> • Intuitive, facile à lire • Utilisation du point d’exclamation qui suggère de faire preuve de prudence • Le noir et le blanc pourraient se fondre dans l’emballage • Beaucoup l’ont comparé à un panneau « Cédez » – généralement bien reçu, plus doux qu’un panneau d’arrêt. Lorsqu’il est combiné au point d’exclamation, il est clair qu’il faut faire attention. • Certains étaient d’avis que cette approche était trop effrayante, trop dure
	<ul style="list-style-type: none"> • La loupe suggère que le consommateur devrait regarder de plus près • Point d’exclamation - signifie avertissement/danger
	<ul style="list-style-type: none"> • Choisi le plus souvent par les participants de Saskatoon – perçue comme une étiquette informative et qui ne risque PAS d’être assimilée à une étiquette de mise en garde • Affiche toute l’information et permet aux consommateurs de décider si c’est sain ou non • Certains à Montréal ont laissé entendre qu’il s’agissait d’une approche semblable au tableau de la valeur nutritive et qu’elle pourrait éventuellement le remplacer, mais qu’elle ne pourrait pas être ajoutée à ce qui existe déjà.

Lorsqu’on leur a posé des questions au sujet de la référence « Santé Canada » au bas de certains des concepts proposés, la plupart ont estimé qu’elle était appropriée et qu’elle légitimerait l’information - les participants y ont vu une marque de confiance. La plupart ont dit qu’ils utiliseraient les étiquettes de mise en garde comme une autre façon de comparer et de décider quels aliments acheter, en plus de l’étiquette nutritionnelle au verso de l’emballage alimentaire.

Discussion de suivi sur l'étiquetage

Lorsqu'on leur a demandé si les étiquettes pouvaient cibler injustement les aliments riches en gras, en sucre ou en sodium, mais qui contiennent aussi des nutriments sains, les réactions ont été mitigées. Certains ont dit que cela les ennuyait de penser que des produits qui sont clairement mauvais pour la santé n'ont peut-être pas un avertissement plus percutant qu'un produit qui a une meilleure valeur nutritive, même s'il contient un ou plusieurs ingrédients nocifs. La plupart ont convenu qu'ils utiliseraient ces étiquettes comme système de classement plutôt que comme moyen de prendre des décisions d'achat finales.

Lorsqu'on leur a présenté des exemples, comme le yogourt à teneur élevée en sucre par opposition à une boisson gazeuse sans valeur nutritive, la plupart comprennent le principe de l'argument, bien que certains (en particulier ceux de Saskatoon) l'aient rejeté. Selon ces participants, si c'est ce qui se trouve dans le produit, il faut le déclarer tel quel, peu importe; les consommateurs pourront déterminer que certains produits sains contiennent aussi de mauvais ingrédients. La plupart ont compris que ces étiquettes visaient à comparer des aliments d'une même catégorie – p. ex. deux yogourts.

Discussion sur le marketing destiné aux enfants

L'interdiction de la publicité destinée aux enfants était généralement considérée comme une bonne chose. Les participants étaient beaucoup moins favorables à l'interdiction de la publicité lors d'événements et d'activités sportives principalement fréquentés par des enfants. Beaucoup ont fait remarquer qu'une telle approche pourrait entraîner la perte éventuelle de fonds de commandite qui aident à financer ces activités. Par conséquent, certains étaient d'avis que les effets positifs de l'activité physique l'emportaient sur les effets de la publicité et du parrainage de produits malsains. Un certain nombre de participants ont indiqué qu'il appartenait aux parents de mieux éduquer leurs enfants au sujet des risques associés à la consommation de ces produits, et de refuser les demandes d'aliments mauvais pour leurs enfants. Lorsqu'on leur a demandé à quel âge cette interdiction hypothétique pourrait s'appliquer, les participants ont offert un éventail de réponses; ceux de Saskatoon avaient tendance à penser que l'âge pertinent serait entre 11 et 13 ans, tandis que leurs homologues de Montréal et de Peterborough avaient plus tendance à indiquer qu'il devrait s'appliquer à ceux d'âge secondaire (moins de 18 ans).

Le contrôle des armes à feu

Point de vue commun : aucun problème grave d'arme à feu au Canada

Les participants de Peterborough, Drummondville et Saskatoon n'étaient pas trop préoccupés par la question du contrôle des armes à feu, mentionnant souvent que c'était beaucoup plus un problème aux États-Unis. Cela dit, ceux qui ont exprimé des préoccupations étaient généralement d'avis que la violence armée était plus fréquente dans les grands centres urbains que dans les petites villes comme la leur.

Opinions sur la modification des lois sur le contrôle des armes à feu

La plupart des participants étaient d'avis que les lois actuelles sur le contrôle des armes à feu étaient efficaces et qu'il ne semblait pas nécessaire de les modifier ou de les mettre à jour. On a présenté aux

participants une liste de mesures possibles de contrôle des armes à feu et on leur a demandé ce qu'ils en pensaient. On a présenté aux participants une liste de mesures possibles de contrôle des armes à feu et on leur a demandé ce qu'ils en pensaient. À l'instar des commentaires recueillis lors des groupes de discussion d'octobre, un certain nombre de participants ont simplement supposé que la plupart des changements proposés étaient déjà en place et que, par conséquent, il y avait très peu d'opposition à ces changements.

L'immigration

Les participants de North York ont pris part à une discussion sur l'immigration. On a d'abord demandé aux participants s'ils connaissaient les différentes catégories d'immigrants. Même si la plupart d'entre eux reconnaissaient qu'ils étaient au courant qu'il en existait plusieurs, les discussions initiales ont généralement porté sur les réfugiés. Les participants ont reçu des renseignements supplémentaires sur les autres catégories d'immigrants : les immigrants économiques (p. ex., les travailleurs qualifiés, les fournisseurs de soins et les entrepreneurs); la catégorie du regroupement familial (c.-à-d. les membres de la famille de personnes déjà au Canada; et les réfugiés). On leur a ensuite demandé s'ils savaient combien étaient les frais d'une demande pour chaque catégorie. La plupart d'entre eux savaient qu'il n'y avait pas de frais pour les réfugiés, et un ou deux participants pensaient que les frais pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient d'environ 1 000 \$.

Les participants ont ensuite reçu des renseignements sur les frais réels pour chaque catégorie. Ils ont également été informés que les frais n'avaient pas augmenté depuis les 15 dernières années, et on leur a demandé leur avis quant à la possibilité de les augmenter de 150 \$ pour les travailleurs qualifiés, de 300 \$ pour les immigrants de la catégorie des gens d'affaires, et de 150 \$ pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial.

Dans l'ensemble, les participants étaient à l'aise avec une augmentation pour les immigrants de la catégorie des gens d'affaires, mais certains étaient d'avis que si le Canada avait besoin de leurs compétences, il ne faudrait pas ajouter d'autres obstacles au processus d'entrée. Ceux qui n'étaient pas en faveur de l'augmentation des frais ont dit le plus souvent que le coût de la réinstallation au Canada, ainsi que le fardeau financier des familles pour subvenir aux besoins de leurs proches étaient suffisants. Cependant, lorsqu'on leur a demandé si des frais accrus pourraient aider à soutenir un plus grand nombre d'immigrants et permettre des délais de traitement plus rapides, la plupart étaient d'accord avec cette justification d'une augmentation des frais.

Les voitures électriques

Les gens de Halifax et Peterborough ont participé à une discussion sur les voitures électriques. Personne dans ces groupes ne possédait une voiture électrique, mais beaucoup ont dit qu'ils pourraient envisager d'en acheter une. Le coût d'achat d'une voiture électrique et le manque d'infrastructure sont les raisons que les participants ont le plus souvent invoquées pour ne pas en posséder une. Bon nombre d'entre eux ont laissé entendre que si ces obstacles étaient éliminés, ils seraient plus enclins à envisager l'achat d'une voiture électrique.

On a ensuite demandé aux participants quelles mesures le gouvernement du Canada devrait prendre pour encourager les Canadiens à acheter une voiture électrique. Trois mesures possibles ont été présentées, à savoir l'amélioration de l'infrastructure pour les voitures électriques, comme la construction d'un nombre accru de bornes de recharge le long des autoroutes, l'établissement d'une cible à long terme pour l'interdiction de la vente des voitures non électriques, ainsi que la possibilité d'offrir un remboursement de la TPS à l'achat des véhicules électriques. Dans l'ensemble, l'amélioration de l'infrastructure semblait être la mesure la plus attrayante, mais certains participants s'interrogeaient sur l'aspect pratique de l'installation de bornes de recharge le long des autoroutes et sur les coûts qui y seraient associés dans un pays de la taille du Canada, qui compte de grandes régions rurales. Quelques participants ont fait remarquer que cette mesure était plus réaliste dans les pays européens, où les difficultés d'ordre géographique sont moindres.

Les participants ont exprimé des points de vue partagés quant à l'idée d'une date d'élimination progressive des voitures non électriques. Alors que la plupart d'entre eux jugeaient qu'il s'agissait d'une mesure irréaliste, d'autres étaient d'avis qu'un seuil ferme encouragerait les fabricants d'automobiles à faire les investissements nécessaires pour mettre en marché un plus grand nombre de ces véhicules. De nombreux participants doutaient fort que ces voitures soient vraiment abordables pour la plupart des Canadiens. Les participants n'étaient pas trop préoccupés par les répercussions potentielles d'une telle élimination progressive, en partie sur l'industrie pétrolière et gazière, lorsqu'une date cible de 2040 a été proposée, parce que cette date était perçue comme étant suffisamment éloignée pour permettre à l'industrie de se préparer et de se diversifier. Beaucoup présumaient que le gouvernement élaborerait des programmes pour aider les travailleurs à faire la transition de l'industrie pétrolière et gazière vers la nouvelle industrie, et que cette transition serait progressive et bien appuyée par le gouvernement.

L'idée d'un remboursement de la TPS a été un peu moins bien reçue, car de nombreux participants jugeaient qu'elle ne profiterait qu'à ceux qui ont déjà les moyens de se payer une voiture électrique. Les participants étaient plus réceptifs à l'option de remboursement de la TPS si elle s'appliquait aux véhicules d'un certain prix, car cela pourrait profiter à une plus grande partie de la population.

Dans l'ensemble, les participants ont considéré que le passage aux voitures électriques faisait partie de l'évolution de la technologie du transport, et certains l'ont comparé au passage des chevaux et des chariots aux moteurs à combustion au tournant du siècle dernier. Cela dit, les participants ont eu quelques difficultés à concevoir que des voitures électriques pouvaient parcourir de longues distances, se recharger rapidement et être abordables. Compte tenu de l'ampleur de cette transition, de nombreux participants étaient d'avis qu'une approche en plusieurs étapes, utilisant une combinaison d'initiatives proposées par le gouvernement et vraisemblablement d'autres, serait l'approche idéale.

3. Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette dixième vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 7 novembre et le 29 novembre 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Halifax – 7 novembre
- Montreal – 9 novembre
- North York – 14 novembre
- Drummondville – 22 novembre
- Peterborough – 23 novembre
- Victoria – 27 novembre
- Saskatoon – 29 novembre

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d’assurer la présence d’un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 125 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d’âges, d’éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D’autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d’un questionnaire officiel de présélection. Le questionnaire de présélection a permis de garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d’hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d’autant d’hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l’annexe B.

L’outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c’est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>) ainsi qu’à toutes les lignes directrices et normes de L’Association de la recherche et de l’intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de la recherche d’Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative, ainsi qu’aux lignes directrices de l’ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la*

protection des renseignements personnels. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement des séances de groupe, et a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio ou vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois;
- Au cours des deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude;
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années;
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur;
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Sorel) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion;
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - une revue ou un journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'établir l'identité de ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement français

Questionnaire de recrutement Gouvernement du Canada

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

Oui **CONTINUER**
Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

Oui	1	MAX. 1/3 PAR GROUPE
Non	2	PASSER À LA Q1

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

Moins de 20 ans	0	} REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE
Entre 20 et 24 ans	1	
Entre 25 et 34 ans	2	
Entre 35 et 44 ans	3	
Entre 45 et 54 ans	4	
Entre 55 et 64 ans	5	
65 ans et plus	6	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Refus	9	

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous?
[RECRUIT MIN 3 per group]

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
(VEUILLEZ PRÉCISER)

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]?**

Moins de 20 000 \$	1	} Assurer une bonne variété en...
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2	
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3	
60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4	
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5	
100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6	
150 000 \$ et plus	7	
Ne sait pas/refus	99	} Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$.
		} Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	} ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2	

- Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSIGNOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convendez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d'attente. Cela signifie que s'il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu'une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C'est formidable, vous pouvez participer à l'une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l'adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

	Date	Facility / Hotel

Annexe C. Guide de discussion français

INTRODUCTION (5 minutes)

GC NEWS (5 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?
- SONDER : Avez-vous entendu quoi que ce soit à propos de Bombardier dans l'actualité dernièrement?
 - Qu'avez-vous entendu exactement?

PRÉCISER AU BESOIN

La Commission du commerce international du département américain du Commerce a exigé l'imposition d'un tarif douanier de 299,45 % sur les avions de la C Series de Bombardier. La mesure a été déployée à la suite d'une plainte déposée en avril par Boeing concernant une commande de 75 avions canadiens par Delta Air Lines. Boeing affirme que Bombardier a vendu à Delta Air Lines, un client établi aux États-Unis, des avions de passagers de la C Series à un prix injustement bas grâce aux prêts et aux subventions reçus de la part du gouvernement de la province de Québec et du gouvernement fédéral.

Lundi, Airbus a annoncé l'acquisition de 50,01 % des parts du programme d'avions de prochaine génération C Series de Bombardier. La production des avions C Series destinés au marché américain sera transférée du Québec vers l'usine d'Airbus à Mobile, en Alabama. Les deux sociétés croient que la production des avions C Series aux États-Unis permettra d'échapper aux tarifs douaniers que pourrait éventuellement imposer le département américain du Commerce.

- Que pensez-vous de cette transaction?

CANADA CRÉATIF (40 minutes)

SI NON MENTIONNÉ : Avez-vous entendu quoi que ce soit à propos de l'annonce d'une vision pour un Canada créatif? Qu'avez-vous entendu?

PRÉCISER AU BESOIN

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé le lancement de Canada créatif, une vision qui propose ce qui suit :

- Investir dans les créateurs canadiens, les entrepreneurs culturels et leurs récits
- Promouvoir la découverte et la diffusion nationale et internationale, notamment au moyen d'une entente avec Netflix, qui vise à :
 - Créer Netflix Canada, une unité permanente de production cinématographique et télévisuelle – une première pour Netflix à l'extérieur des États-Unis.
 - Investir un minimum de 500 M\$ dans des productions originales canadiennes dans les deux langues au cours des cinq prochaines années.

- Renforcer la radiodiffusion publique et les services de nouvelles locales
- Maintenant que j'ai offert une description, qui se souvient d'en avoir entendu parler?
- Que pensez-vous de cette vision?
- Selon vous, quel sera son impact?
- Que pensez-vous de l'investissement de 500 M\$ de Netflix dans des productions canadiennes?

Dans l'ensemble, laquelle des options suivantes devrait selon vous représenter la priorité absolue du gouvernement fédéral pour soutenir l'industrie culturelle au Canada?

- Protéger et promouvoir notre histoire et notre culture.
- Promouvoir notre contenu culturel à l'échelle nationale pour assurer la solidité du marché intérieur.
- Promouvoir notre contenu culturel à l'étranger pour atteindre de nouveaux marchés.

DOCUMENT :

- Je vais vous remettre un document sur lequel figurent diverses mesures que le gouvernement a prises ou pourrait prendre pour soutenir le secteur de la culture. Je vous demanderais de donner un pouce vers le haut à chaque mesure que le gouvernement devrait déployer et un pouce vers le bas à chaque mesure qui représente une mauvaise idée selon vous.
 - Augmenter le financement de Radio-Canada
 - Augmenter le financement de Téléfilm et de l'Office national du film
 - Augmenter le financement du Conseil des arts du Canada
 - Investir pour mieux soutenir l'industrie musicale au Canada en mettant l'accent sur les artistes francophones
 - Augmenter le financement des festivals et des grands événements artistiques pour promouvoir nos artistes au Canada
 - Promouvoir le contenu canadien à l'échelle internationale à l'occasion de festivals et de foires pour aider les créateurs de contenu canadiens à vendre leurs produits à l'étranger
 - Encourager les investisseurs internationaux à financer des projets culturels canadiens
 - Augmenter le financement du Fonds des médias du Canada, qui soutient directement les auteurs, les producteurs, les acteurs, les réalisateurs et les équipes de tournage d'émissions de télévision canadiennes
 - Promouvoir la neutralité du Net en encourageant d'autres pays et entreprises à appuyer un réseau Internet gratuit et ouvert
 - Protéger l'exemption culturelle dans les ententes commerciales, y compris l'ALENA, qui permet au Canada et au Québec de restreindre l'accès à des produits culturels internationaux sur les marchés locaux

Je vous demanderais maintenant d'encercler les deux ou trois mesures qui représentent selon vous les meilleures approches à adopter pour le gouvernement.

PARLER DE QUELQUES POLITIQUES QUI ONT ÉTÉ ENCERCLÉES :

- Qu'est-ce qui vous plaît ou vous déplaît *exactement* dans cette mesure?

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (40 minutes) DEMANDER DANS TOUS LES GROUPES SAUF À DRUMMONDVILLE

- Que savez-vous à propos du processus d'évaluation environnementale du Canada?
 - Donner la définition : *L'évaluation environnementale est le processus au cours duquel les répercussions sur l'environnement des grands projets sont étudiées. Le projet est ensuite accepté ou refusé.*
 - Lorsque vous entendez le terme « grands projets », quels types de projets vous viennent à l'esprit? À votre avis, qu'est-ce que ces projets impliquent?
 - Selon vous, en quoi consiste le processus d'approbation des grands projets au Canada?
 - Qui prend la décision finale et sur quoi cette décision s'appuie-t-elle?
 - À votre avis, faut-il apporter des changements au processus actuel?
 - SONDER : Le processus devrait-il être modifié de manière à ce que plus de projets ou moins de projets soient approuvés?
 - S'il n'y avait pas de processus d'évaluation environnementale, à quel point pensez-vous que l'industrie tiendrait compte de l'environnement lorsqu'elle prend des décisions sur des projets?
- Si vous prenez un moment pour réfléchir, de quels éléments devrait-on tenir compte lorsqu'on décide d'approuver ou de refuser un projet portant sur les ressources naturelles?

DOCUMENT

- Voici une liste de quelques-uns des facteurs qui pourraient être pris en considération. Veuillez choisir les trois facteurs les plus importants à vos yeux et les classer en ordre d'importance (1-2-3) :
 - Les retombées économiques au Canada
 - Le nombre d'emplois créés au Canada
 - Les répercussions sur l'environnement immédiat
 - Les émissions de gaz à effet de serre
 - Les répercussions sur la santé des Canadiens
 - Le point de vue des groupes autochtones locaux
 - Le point de vue des habitants de la collectivité
 - La durabilité

DISCUTER des réponses qui reviennent le plus souvent

- SONDER : Comment avez-vous interprété le terme « durabilité »? Qu'est-ce que cela signifie pour vous dans ce contexte?

DOCUMENT

- Et en ce qui concerne le processus entourant l'évaluation environnementale, dans quelle mesure les facteurs suivants sont-ils importants? Veuillez en choisir trois et les classer de 1 à 3 :
 - Tenir compte des répercussions indirectes des projets sur l'environnement et la santé et non de leurs répercussions directes uniquement
 - Améliorer l'efficacité du système et éviter le chevauchement des tâches en mettant sur pied un seul organisme d'évaluation
 - Améliorer la cohérence du processus et des critères d'approbation des projets
 - Prendre des décisions plus rapides et établir des échéanciers plus prévisibles
 - Encourager le public à participer davantage
 - Rendre le processus plus transparent
 - Mettre en marche le processus plus tôt afin que les projets puissent être modifiés si des problèmes surviennent

DISCUTER des réponses qui reviennent le plus souvent

- SONDER : À quoi ressemblerait un processus plus transparent? Que signifie la transparence à vos yeux dans ce contexte?

SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES (40 minutes)

À SASKATOON, VICTORIA, PETERBOROUGH ET MONTRÉAL SEULEMENT (MOINS DE TEMPS ALLOUÉ POUR MONTRÉAL : ALORS DEMANDEZ RAPIDEMENT À PROPOS DE L'ÉTIQUETAGE, PUIS DISTRIBUER LE DOCUMENT. ESSAYEZ DE COUVRIR TOUS LES SUJETS PLUS RAPIDEMENT.)

- Selon vous, le gouvernement devrait-il en faire plus pour encourager les Canadiens à adopter de saines habitudes alimentaires?
 - Si oui, que devrait faire précisément le gouvernement selon vous?
- Certains ont suggéré que le gouvernement rende obligatoire l'utilisation d'étiquettes de mise en garde sur les aliments à forte teneur en sucre, en sodium ou en gras saturés.
 - Pour quelles raisons le gouvernement devrait-il faire cela?
 - Si non mentionné, demander si les étiquettes auraient un effet favorable sur la santé, le choix des consommateurs ou la transparence.
 - Quels pourraient être les effets négatifs d'une telle mesure?

DOCUMENT

Voici un exemple du tableau de la valeur nutritive en vigueur actuellement :

Nutrition Facts	
Valeur nutritive	
Per 1/2 cup (125 mL) pour 1/2 tasse (125 mL)	
Amount Teneur	% Daily Value % valeur quotidienne
Calories / Calories 80	
Fat / Lipides 0.5 g	1 %
Saturated / saturés 0 g + Trans / trans 0 g	0 %
Cholesterol / Cholestérol 0 mg	
Sodium / Sodium 0 mg	0 %
Carbohydrate / Glucides 18 g	6 %
Fibre / Fibres 2 g	8 %
Sugars / Sucres 15 g	
Protein / Protéines 3 g	
Vitamin A / Vitamine A	2 %
Vitamin C / Vitamine C	10 %
Calcium / Calcium	0 %
Iron / Fer	2 %

- Les lois actuelles exigent qu'un tableau de la valeur nutritive comme celui-ci figure sur la plupart des emballages alimentaires. Consultez-vous ce tableau?
 - Ce tableau de la valeur nutritive est-il assez clair et facile à comprendre pour vous aider à prendre une décision?
- En vertu des propositions à l'étude pour établir de nouvelles règles d'étiquetage, une étiquette simplifiée indiquant si un produit a une teneur élevée en sodium, en sucre et/ou en gras saturés serait apposée sur le devant de l'emballage.

DOCUMENT

Voici des exemples d'étiquettes qui pourraient être apposées sur le devant des emballages. Veuillez les évaluer en cochant celles qui vous aideraient à prendre une décision et qui devraient être utilisées et en indiquant par un « X » celles qui ne devraient pas être utilisées. Ensuite, encerclez l'étiquette qui vous paraît être la meilleure (n'encerclez rien si aucune étiquette ne vous plaît). **NOTE AU MODÉRATEUR : NOUVELLES ÉTIQUETTES POUR L'EXERCICE**

PER 1 CUP SERVING

140 CALORIES

1g SAT FAT
5% DV

410mg SODIUM
17% DV

5g SUGARS

1000mg POTASSIUM
29% DV

VITAMIN A
20% DV

High in / Élevé en

Sat fat / Gras sat

Sugars / Sucres

Sodium

Health Canada / Santé Canada

High in / Élevé en

Sat fat / Gras sat

Sugars / Sucres

Sodium

Health Canada / Santé Canada

High in / Élevé en

Sat fat / Gras sat

Sugars / Sucres

Sodium

Health Canada / Santé Canada

High in / Élevé en

Sat fat / Gras sat

Sugars / Sucres

Sodium

Health Canada / Santé Canada

High in / Élevé en

Sat fat / Gras sat

Sugars / Sucres

Sodium

Health Canada / Santé Canada

High in / Élevé en

Sat fat / Gras sat

Sugars / Sucres

Sodium

Health Canada / Santé Canada

- Quelle étiquette préférez-vous? Pourquoi?
- Certaines étiquettes sont-elles difficiles à comprendre?

- SONDER : Que pensez-vous des couleurs utilisées? Quelle est la meilleure option entre le rouge, le jaune et le noir et blanc?
- SONDER : Quelques-unes de ces étiquettes se ressemblent. Que pensez-vous de la loupe, des cercles et des triangles? Quel message ces symboles véhiculent-ils pour vous? Quelle forme est la plus appropriée?
 - SONDER : Que pensez-vous du point d'exclamation?
- Consulteriez-vous ces étiquettes au moment de décider quels aliments acheter dans un magasin?
 - Certains produits à teneur élevée en gras saturés, en sucre ou en sel comportent aussi des substances nutritives, comme la vitamine C ou le calcium. Par exemple :
 - Un yogourt à teneur élevée en sucre peut contenir du calcium.
 - Le jus de canneberge contient beaucoup de vitamine C, mais on y ajoute du sucre pour en réduire l'acidité.
- Est-ce que cela change ce que vous pensez de l'étiquetage?
 - SI OUI :
 - Selon vous, les produits qui comportent des substances nutritives devraient-ils être dispensés de ce type d'étiquetage?
 - SONDER : N'oubliez pas que les fabricants peuvent promouvoir eux-mêmes les bienfaits nutritionnels de leurs produits.
- De nombreuses entreprises canadiennes, notamment dans l'industrie laitière, s'inquiètent de l'effet néfaste de ce type d'étiquetage sur des aliments qui possèdent des qualités nutritives tout en ayant une teneur élevée en gras, en sodium ou en sucre. Elles craignent que les Canadiens se détournent de ces aliments et passent ainsi à côté de leurs qualités nutritives. Par exemple, il se pourrait qu'un yogourt fouetté porte une étiquette mentionnant sa teneur élevée en sucre, tandis qu'un cola diète n'en porterait aucune. Cela vous préoccupe-t-il?
 - (SI OUI) Est-ce suffisant pour que vous remettiez en question votre opinion sur l'étiquetage?

FOURNIR DE L'INFORMATION S'IL Y A CONFUSION À PROPOS DE L'ÉTIQUETAGE DE PRODUITS FAISANT PARTIE DE LA MÊME CATÉGORIE D'ALIMENTS : Les étiquettes de mise en garde visent à comparer des produits d'une même catégorie afin de favoriser des choix alimentaires plus sains. Par exemple, choisir un yogourt ne portant pas l'étiquette mentionnant sa teneur élevée en sucre plutôt qu'un yogourt qui la porte, un craquelin ne portant pas l'étiquette « teneur élevée en sodium » plutôt qu'un craquelin qui la porte, etc.

- Une autre idée consiste à interdire le marketing des produits malsains qui cible les enfants. Par exemple, les restaurants à service rapide servant des aliments malsains ne pourraient

pas diffuser de publicités télévisées pendant les émissions jeunesse. Est-ce une bonne ou une mauvaise idée selon vous?

- Selon vous, cette interdiction devrait-elle s'étendre aux entreprises afin de les empêcher de vendre des aliments malsains en commanditant des événements et des activités sportives destinés principalement aux enfants?
 - Seriez-vous préoccupé par la survie de ces événements en l'absence de ces commanditaires?
- Une telle interdiction devrait-elle viser les enfants de moins de 14 ans, de moins de 18 ans ou d'une autre tranche d'âge?

QUESTIONS DU SCT (20 minutes) À DRUMMONVILLE, VICTORIA, ET SASKATOON
SEULEMENT

- Lorsque vous examinez l'information du gouvernement du Canada (en ligne, sur papier, sur des panneaux d'affichage, à la télé, etc.), comment savez-vous que celle-ci provient du gouvernement du Canada?
 - *Question complémentaire* : comprenez-vous bien que vous examinez l'information du gouvernement du Canada? Pourquoi? Pourquoi pas?
 - *Dans la négative, question complémentaire* : Pouvez-vous me donner un exemple d'une fois où vous n'en étiez pas certain?
- Qu'en est-il lorsque vous *entendez* l'information du gouvernement du Canada, à la radio par exemple, comment savez-vous qu'elle provient du gouvernement du Canada?
 - Question complémentaire : où entendez-vous cette information? À la radio? À la télé?

EXERCICE : Montrez le mot-symbole « Canada »

- Avez-vous déjà vu ce symbole?
- Où avez-vous vu ce symbole?
- J'aimerais savoir ce que ce symbole signifie en général et ce qu'il signifie pour *vous* personnellement :
 - Donc, d'abord : que signifie ce symbole en général? Y a-t-il autre chose?
 - *Si rien n'est mentionné à ce sujet, posez la question suivante* : pensez-vous que le mot-symbole représente le Canada? Pourquoi? Pourquoi pas?
 - OK, bon, que signifie ce symbole pour vous personnellement?
 - *Posez la question suivante au besoin* :
 - Qu'est-ce que vous êtes le plus susceptible d'associer à ce symbole? Quel *sentiment* suscite-t-il chez vous? Pourquoi?
 - Le symbole représente-t-il des idées ou des sentiments positifs ou négatifs? Pourquoi?

- Pourquoi pensez-vous que le gouvernement du Canada utilise ce symbole dans ses communications/son information?
- Où vous attendez-vous à voir ou entendre ce symbole? Où ce symbole devrait-il être affiché?
- *Si les mots CONFIANCE/CRÉDIBILITÉ/FIABILITÉ ne sont pas encore mentionnés, posez la question suivante : Lorsque vous voyez ce symbole, avez-vous confiance dans l'information qui l'accompagne? Croyez-vous que l'information est crédible? Pourquoi? Pourquoi pas?*

ARMES À FEU (15 minutes) (SI LE TEMPS LE PERMET)

- Croyez-vous que les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada devraient être plus strictes, moins strictes ou laissées telles quelles?
 - SONDER SI PLUS/MOINS STRICTES : Qu'est-ce qui devrait être plus/moins strict exactement?
- Je vais vous lire une liste de mesures possibles de contrôle des armes à feu :
 - Exiger une vérification plus rigoureuse des antécédents criminels pour toute personne qui tente d'acheter une arme à feu à autorisation restreinte
 - Exiger que les acheteurs présentent un permis lorsqu'ils se procurent une arme à feu
 - Mettre en œuvre le règlement de l'ONU exigeant le marquage de toutes les armes à feu fabriquées ou importées au Canada
 - Exiger un permis pour le transport des armes de poing et des armes à feu à autorisation restreinte
 - Instaurer une interdiction à vie de posséder une arme à feu pour les individus ayant commis un crime violent
- Tout bien considéré, ces changements seraient-ils positifs ou négatifs?
 - Laquelle de ces mesures, s'il y a lieu, est la PLUS importante? Pourquoi?
 - Y a-t-il quoi que ce soit dans cette liste que le gouvernement ne devrait PAS faire? Pourquoi?
- Quel est l'argument le plus convaincant à l'appui des mesures de contrôle des armes à feu de ce type?
- Quel est l'argument le plus convaincant contre de telles mesures?
- Croyez-vous qu'il faudrait apporter d'autres changements aux lois sur le contrôle des armes à feu au Canada?

CONCLUSION (5 minutes)